



| Communiqué de presse

150 MILLIARDS POUR QUOI FAIRE? |

DIX ACTIONS POUR FAIRE ENFIN DE LA COMMANDE PUBLIQUE UN VRAI MOTEUR DE CROISSANCE

| Publication le lundi 15 avril 2013

Paris, le 9 avril 2013

L'institut Thomas More et CKS s'associent pour **publier, le lundi 15 avril 2013, un rapport sur la commande publique** en France intitulé : 150 milliards pour quoi faire ? | Dix actions pour faire enfin de la commande publique un vrai moteur de croissance.

Les travaux conduits par les experts de l'Institut Thomas More (Think Tank européen et indépendant) et les consultants du cabinet de conseil CKS (dédié aux problématiques Achats et Marchés Publics) conduisent à un constat sans appel ainsi qu'à un schéma de recommandations extrêmement concrètes pour faire, enfin, de la commande publique un véritable moteur de la croissance et une opportunité de développement pour les PME en France.

| LE CONSTAT

La commande publique, en France, ce sont plus de **1,5 millions d'emplois salariés** et au minimum **150 milliards d'euros** de dépenses annuelles, soit l'équivalent de 7,5% du PIB national, voire, selon certains, 200 à 300 milliards d'euros (sources Insee, SAE, OEAP, Eurostat)... De fait, la simple absence de données précises et partagées témoigne d'un déficit d'appréhension du levier formidable que représente celle-ci, pour réduire les déficits publics, mais aussi dynamiser le tissu économique français : « Ce qui ne se mesure pas ne peut s'améliorer » (William Edwards Deming).

La commande publique est trop souvent **absente des débats relatifs au redressement productif, au développement d'un tissu économique de PME « à l'allemande », à la création de croissance, à la réduction des déficits publics, aux chocs de simplification et de moralité appelés par la classe politique française. Pourtant, celle-ci est au confluent de ces enjeux et recèle des gisements de progrès considérables.**

Les pouvoirs adjudicateurs (État, collectivités, hôpitaux, opérateurs de l'État, etc.) abordent encore trop souvent l'achat public sous sa dimension administrative, sans réelle vision stratégique, notamment sans le souci de créer des filières d'excellence régionales et nationales autour de la commande publique

L'Institut Thomas More et le cabinet de conseil CKS ont décidé d'engager un important travail d'inventaire, d'audit et de réflexion, qui puisse contribuer à réveiller cette « belle endormie » ! Ils dressent un constat qui distingue **cinq grandes natures de dysfonctionnements** et, par voie de conséquence, axes de progrès : ils pointent les déficits de gouvernance et de pilotage de la fonction Achats, mais aussi le mauvais traitement qui est fait aux PME, le manque de professionnalisme, voire de sincérité, encore attaché à nombre de consultations, la lourdeur administrative de procédures qui pénalisent inutilement les entreprises et obèrent la performance économique de l'achat public, etc.

Typiquement, et à titre d'exemple, l'impossibilité qui est faite aux pouvoirs adjudicateurs de négocier leurs achats – c'est-à-dire de dialoguer avec les fournisseurs pour que ces derniers améliorent leurs offres techniques et commerciales – lorsqu'ils sont supérieurs à certains seuils, est identifiée comme un « luxe réglementaire ». Au regard de l'état des finances de ces pouvoirs adjudicateurs, mais aussi de l'exigence croissante des administrés d'un bon usage du denier public, ce luxe n'est plus autorisé.

| LES RECOMMANDATIONS

L'Institut Thomas More et CKS recommandent d'engager 10 actions concrètes portant, a minima, un enjeu de 8 à 10 milliards d'euros d'économies annuelles et 12 milliards d'euros de création de richesse annuelle, soit 160 000 emplois créés ou préservés :

Action 1 | Réorienter la commande publique vers les PME

Action 2 | Inviter les donneurs d'ordres à recourir aux PME innovantes

Action 3 | Intégrer systématiquement un critère RSE dans l'appréciation des offres





Action 4 | Ouvrir les possibilités de recours à la négociation

Action 5 | Créer une plateforme 100% publique, centralisant la publicité de tous les marchés publics

Action 6 | Simplifier et assouplir les procédures de passation des marchés

Action 7 | Sanctionner davantage les dysfonctionnements

Action 8 | Mesurer la performance et la responsabilité des achats publics

Action 9 | Mutualiser les ressources et les compétences (sans pour autant massifier les achats)

Action 10 | Qualifier le métier d'acheteur public

Ces 10 actions sont explicitées, qualifiées et quantifiées. Leur impact sur les principes fondamentaux qui président aux achats publics (Liberté d'accès, égalité de traitement des candidats et transparence) est évalué ; les gains associés à leur mise en œuvre, tant en terme de réduction des dépenses que de création ou préservation d'emplois, sont modélisés et chiffrés ; une trajectoire à 5 ans est dessinée.

La faisabilité des recommandations avancées a été éprouvée, notamment par l'étude des pratiques de grands pays de l'OCDE en matière de commande publique.

Ce rapport et le schéma de recommandations qu'il contient ont évidemment **vocation à étayer et alimenter le débat public**, quelques mois après la remise du « Pacte pour la compétitivité de l'industrie française » (Rapport « Gallois »), quelques semaines ou mois avant l'annonce des mesures faisant « Choc de simplification », « Choc de moralité » et la publication attendue de nouvelles directives européennes en matière de Marchés Publics.

Dans les six mois à venir, l'Institut Thomas More et CKS conduiront **plusieurs ateliers de travail** avec les opérateurs économiques, les donneurs d'ordres publics, les autorités en charge de l'élaboration des textes législatifs et réglementaires (tant au niveau national qu'européen), les autorités ministérielles et politiques.

Contacts presse

> Morgane VALLAUD, chargée de mission | m.vallaud@institut-thomas-more.org

> Tel: +33 (0)1 49 49 03 30 | Fax: +33 (0)1 49 49 03 33

| A propos de l'Institut Thomas More



Présent à Paris et Bruxelles, l'Institut Thomas More est un think tank d'opinion, européen et indépendant. Il diffuse auprès des décideurs politiques et économiques, et des médias internationaux, des notes, des rapports, des recommandations et des études réalisées par les meilleurs spécialistes et organise des conférences-débats et des séminaires sur ses thèmes d'études. L'Institut Thomas More est à la fois un laboratoire d'idées et de solutions innovantes et opératoires, un centre de recherches et d'expertise, un relais d'influence.

Paris

20, rue Laffitte – F-75 009 Paris Tel. +33 (0)1 49 49 03 30 Fax. +33 (0)1 49 49 03 33

Bruxelles

Rue de la Fauvette, 92 – B-1180 Bruxelles Tel. +32 (0)2 374 23 13 Fax. +32 (0)2 358 56 48

www.institut-thomas-more.org | info@institut-thomas-more.org

| A propos de CKS



Fondé en 2003, CKS est un cabinet de conseil, français et indépendant, dédié à la fonction Achats. Leader de son marché, CKS opère principalement auprès de grandes entreprises internationales, mais également auprès de grands donneurs d'ordres publics. La pôle « Public » de CKS intègre les compétences en droit des marchés publics, utiles à une appréhension fine des enjeux de transformation des pratiques de gestion de la commande publique.

Paris

21, rue Bergère – F-75 009 Paris Tel. +33 (0)1 70 61 80 84 Fax. +33 (0)1 45 23 21 98

www.cks-public.fr | info@cks-public.fr